

# COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET GÉNIE

14 DÉCEMBRE 2017

---

Procès-verbal de la réunion de la commission des travaux publics, immeubles et génie tenue au Service des travaux publics, 3501 rue du Roi-Georges Jonquière, le **14 décembre 2017**, à 13h15.

**PRÉSENTS :** MM. Michel Tremblay, président, MM. Marc Bouchard, conseiller, Denis Simard, directeur général adjoint, Jean Morneau, directeur du Service des immeubles, Laval Claveau, directeur Service des travaux publics, Louis-Philip Fournier, directeur par intérim Service des équipements motorisés, Steeve Séguin, directeur adjoint Service des travaux publics,

**INVITÉS :** M. Carol Davies, chef de division parcs, M. Jean-François Martin, chef de division voirie, Mme Myriam Villeneuve, chef de division hygiène du milieu

**ABSENT(S) :** MM. Carl Dufour, conseiller, Jean-Marc Crevier, conseiller, Michel Nepton, directeur adjoint génie,

Madame Nancy Tremblay agit à titre de secrétaire.

Heure du début des délibérations 13h35

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

---

## ORDRE DU JOUR

---

1. Ouverture de la réunion ;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2017 ;
4. Suivis du compte rendu du 10 mai 2017 :
  - Point 4 : Camionneurs en vrac.
  - Point 8 : Snowcross 2017 : en attente de la rencontre avec M. Fabien Hovington.
  - Point 10.2 : invitation de Mme Sylvie Pilote du Service du génie pour présentation de ses projets.
5. Présentation du Service des immeubles (Jean Morneau) ;
6. Présentation du Service des équipements motorisés (Louis-Philip Fournier) ;
7. Présentation du bilan de l'état du réseau routier 2017 (Luc Côté) ;
8. Demandes de subvention – gainage 2018 (Luc Côté) ;
9. Demandes d'ajout au plan de déneigement :
  - 9.1. Passages piétons :
    - 9.1.1. Entre la rue St-Pierre et Prospère-Bernard (La Baie).
  - 9.2. Pistes cyclables :
    - 9.2.1. Barrette entre Talbot et Malraux (Chicoutimi).

# COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET GÉNIE

14 DÉCEMBRE 2017

---

- 9.3. Trottoirs :
    - 9.3.1. Cabot (Jonquière), de 3638 à 3672 ;
    - 9.3.2. Rue du Havre (Chicoutimi).
  
  - 9.4. Rue :
    - 9.4.1. Des Cyprès, entre des Saules et des Merisiers (Jonquière) ;
    - 9.4.2. Barrette, entre Malraux et Talbot (Chicoutimi).
  
  - 9.5. Déneigement Parc à Chien (entrée).
  
  - 10. Comité déneigeurs privés ;
  - 11. Réparation de fuites ;
  - 12. Autres sujets :
    - 12.1. \_\_\_\_\_ ;
    - 12.2. \_\_\_\_\_ ;
    - 12.3. \_\_\_\_\_.
  - 13. Fermeture de la réunion.
- 

## 1. OUVERTURE DE LA REUNION :

M. Michel Tremblay souhaite la bienvenue à tous et propose de faire un tour de table pour faire les présentations.

## 2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour est accepté en ajoutant les sujets suivants au varia : 12.1 : Déneigement piste cyclable entre St-Paul et de la Réserve ; 12.2 Déneigement piste cyclable du Bassin entre Bossé et Panoramique ; 12.3 Visite du garage.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2017 :

QUE le procès-verbal de la réunion de la commission des travaux publics, immeubles et génie tenue le 14 décembre 2017 soit par la présente adopté par le comité exécutif.

VS-CTIG-2018-001

QUE les procès-verbaux de la commission des travaux publics, immeubles et génie soient adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit par le comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

## 4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2017 :

### 4.1. Point 4 : Camionneurs en vrac:

Monsieur Denis Simard informe les membres que la nouvelle entente est sensiblement identique à la précédente. Escompte 19%, contrats non inclus, durée de 6 ans, 75/25.

**4.2. Point 8 : Snowcross 2017 :**

Monsieur Laval Claveau informe les membres que beaucoup de dommages ont été occasionnés sur le site suite à cette activité. Une proposition a été faite au promoteur de l'évènement pour que cette activité se tienne sur la zone ferroviaire. Nous sommes en attente de la décision. **DOSSIER À SUIVRE**

**4.3. Point 10.2 : Invitation de Mme Sylvie Pilotte du Service du génie pour présentation de ses projets**

Il est proposé d'inviter Madame Sylvie Pilotte lors d'une prochaine rencontre vers le mois de février 2018. **DOSSIER À SUIVRE**

**5. PRÉSENTATION DU SERVICE DES IMMEUBLES (JEAN MORNEAU) :**

Monsieur Jean Morneau présente son service. Ce service comprend trois divisions : entretien des biens immobiliers, l'entretien sanitaire et la gestion des projets d'immobilisation.

**6. PRÉSENTATION DU SERVICE DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS IMMEUBLES (LOUIS-PHILIP FOURNIER) :**

Monsieur Louis-Philip Fournier présente son service. Sa mission vise à rendre les équipements motorisés accessibles et disponibles pour ses partenaires.

Il attire l'attention des membres de la commission sur le budget du service qui est en déficit et varie entre 2 000 000 \$ et 2 500 000 \$. Il faudra se pencher sur les actions à venir pour tenter de diminuer ce déficit.

**7. PRÉSENTATION DU BILAN DE L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER 2017 :**

Monsieur Luc Côté présente le rapport final « Bilan des chaussées » en date du 11 décembre 2017. Suite à l'étude, on devrait investir ± 16,4 M \$ annuellement pour maintenir le réseau dans son état actuel. Une multitude de scénarios peuvent être envisagés. Selon les calculs, 6,86 km du réseau artériel devraient être refaits annuellement, 2,7 km de collectrices et 17,6 km de routes locales (rues, chemins et rangs). Monsieur Côté informe les membres qu'une bonne portion des infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égout sont présentes dans les tronçons de routes locales. Comme ces infrastructures ont une durée de vie plus longue que le réseau de voirie qui les recouvre, plusieurs combinaisons de réfection ou de réhabilitation peuvent être

envisagées, mais le montant devrait demeurer le même.

**8. DEMANDES DE SUBVENTION – GAINAGE 2018 :**

Monsieur Luc Côté dépose un tableau démontrant le nombre de fuites entre 2013 et 2017. Il suggère aux membres que ce tableau peut être un outil pour déterminer les coûts pour les subventions pour le gainage. Présentement en attente de la décision du conseil de ville et du gouvernement pour établir la liste finale.

**9. DEMANDES D’AJOUT AU PLAN DE DÉNEIGEMENT :**

**9.1. Passages piétons :**

**9.1.1. Entre la rue St-Pierre et Prospère-Bernard (La Baie :**

VS-CTIG-2018-002

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de l’allée piétonnière entre la rue St-Pierre et Prospère-Bernard (La Baie) ;

QU’un montant de 343,10 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l’unanimité

**9.2. Pistes cyclables :**

**9.2.1. Barrette entre Talbot et Malraux (Chicoutimi) :**

VS-CTIG-2018-003

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de la piste cyclable Barrette entre Talbot et Malraux arrondissement de Chicoutimi ;

QUE la classe passe de 1 BO à 1 AO ;

QU’un montant de 8 257,50 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l’unanimité

**9.3. Trottoirs :**

**9.3.1. Cabot (Jonquière) de 3638 à 3672**

VS-CTIG-2018-004

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement du trottoir entre le 3638 et 3672 rue Cabot Jonquière ;

QU'un montant de 416,65 \$ \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**9.3.2. Cabot (Jonquière) de 3638 à 3672**

VS-CTIG-2018-005

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement du trottoir rue la rue du Havre arrondissement de Chicoutimi ;

QU'un montant de 357,12 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**9.4. Rue :**

**9.4.1. Des Cyprès, entre des Saules et des Merisiers (Jonquière)**

VS-CTIG-2018-006

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de la rue des Cyprès entre des Saules et des Merisiers, arrondissement de Jonquière ;

QUE la classe passe de 3BB à 3AA ;

QU'un montant de 876 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**9.4.2. Barrette, entre Malraux et Talbot (Chicoutimi)**

VS-CTIG-2018-007

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement du boulevard Barrette entre Malraux et Talbot arrondissement de Chicoutimi ;

QUE la classe passe de 1BO à 1 AO ;

QU'un montant de 8 311,70 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**9.5. Déneigement parc à chien (entrée) :**

VS-CTIG-2018-008

CONSIDÉRANT la forte demande provenant des usagers en période hivernale du parc à chien ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de l'entrée du Parc à chien, arrondissement de Chicoutimi ;

QU'un montant de 1 149,75 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**10. COMITÉ DÉNEIGEURS PRIVÉS :**

Monsieur Steeve Séguin fait part aux membres que suite aux mécontentements constatés lors de la rencontre tenue avec les déneigeurs privés, un comité a été formé. Les rencontres de ce comité devraient se tenir tous les derniers vendredis à chaque

mois. Monsieur Alain Bisson de la compagnie Ongerneige a souligné son intérêt de faire partie de ce comité.

**11. RÉPARATION DES FUITES :**

Madame Myriam Villeneuve informe les participants qu'en cas de fuites en période hivernale, si le service des travaux publics est en manque de personnel, une demande à l'externe sera faite afin d'éviter des retards dans la réparation de la fuite et éviter des frais supplémentaires.

**12. AUTRES SUJETS :**

**12.1. Déneigement piste cyclable Barrette entre St-Paul et de la Réserve (Chicoutimi) :**

VS-CTIG-2018-009

CONSIDÉRANT que cette demande cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de la piste cyclable Barrette entre St-Paul et de la Réserve, arrondissement de Chicoutimi ;

QU'un montant de 6 075 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**12.2. Déneigement piste cyclable du Bassin entre Bossé et Panoramique (Chicoutimi) (18 400 \$) OU entre Bossé et De Quen (11 040 \$) :**

VS-CTIG-2018-010

CONSIDÉRANT que la partie entre Bossé et De Quen cadre dans la politique de déneigement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay ajoute au plan de déneigement le déneigement de la piste cyclable du Bassin, entre Bossé et De Quen, arrondissement de Chicoutimi ;

QU'un montant de 11 040 \$ soit ajouté au budget du Service des travaux publics.

Adopté à l'unanimité

**12.3. Visite du garage arrondissement de Jonquière :**

Monsieur Laval Claveau propose aux nouveaux membres de visiter le Service des travaux publics de Jonquière.

**13. FERMETURE DE LA REUNION :**

Levée de la réunion à 15h35

*Michel Tremblay* (s)

/nt Approuvé par : Michel Tremblay, président